



Initiative-Développement-Afrique

Projet SAFER: Sustainable Answer to the fight against HIV/AIDS through the strengthening of local entities and community Response

APPEL D'OFFRE

Prestation d'un cabinet d'audit

Calendrier prévu du 25/06/2020 au 20/07/2020	
Date de publication de l'appel d'offre	25/06/2020
Date limite de réception des questions et complément d'information	Du 25 au 02/07/2020
Date de clôture de réception des soumissions	09/07/2020
Ouverture des dossiers de soumission	13/07/2020
Évaluation des dossiers de soumission	13/07/2020
Publication des résultats	14/07/2020
Attribution du marché	14/07/2020
Proposition et signature du contrat	17/07/2020
Réunion de lancement	20/07/2020



IDE – AFRIQUE

Initiative-Développement-Afrique

Sommaire

Titre	page
I. Présentation	3
I.1 L'ONG Initiative-Développement-Afrique	3
I.2 Le projet	3
I.3 Les autres projets	3
I.4 Utilité du présent appel d'offre	3
II. Profil et cahier de charge du consultant	4
II.1 profil du Consultant	4
II.2 cahier de charge du Consultant	4
III. Document de soumission	4
III.1 Documents de soumission	4
III.2 Questions relatives aux documents de soumission	5
IV. Préparation des offres	5
IV.1 Langue de rédaction des offres	5
IV.2 Prix de l'offre et changement des prix	5
IV.3 Devise de l'offre	5
IV.4 Documents établissant la qualification du soumissionnaire et la conformité des services	5
IV.5 Durée de la validité de l'offre	6
IV.6 Format et signature	6
V. Résumé des offres	6
V.1 Soumission, format et marquage des offres	6
V.2 Modification et retrait des offres	6
VI. Ouverture des offres	6
VI.1 Examen préliminaire	6
VI.2 Evaluation et comparaison des offres	7
VI.3 Contact avec l'autorité contractante	9
VI.4 Annonce du résultat	9
VII. Passation de contrat	9
VII.1 Attribution du contrat et notification	9
VII.2 Garantie	9
VII.3 Avis légal	9



IDE – AFRIQUE

Initiative-Développement-Afrique

II. PROFIL ET CAHIER DE CHARGE DU CONSULTANT

I. PRÉSENTATION

1. L'ONG Initiative-Développement-Afrique

Initiative-Développement-Afrique, est une organisation non-gouvernementale à but non lucratif et à vocation humanitaire ; créée en 2001 conformément à la loi N°60-315 du 21/09/1960 relative aux associations.

Elle contribue à la lutte contre le VIH/SIDA aussi bien dans des structures de santé que dans la communauté. Elle apporte également des soins et soutiens aux OEV et aux PVVIH pour l'amélioration de leurs conditions de vie ainsi que la promotion de leurs droits.

2. Le projet: Sustainable Answer to the fight against HIV/AIDS through the strengthening of local entities and community Response (SAFER):

IDE-Afrique a reçu des fonds de IRC (International Rescue Committee) pour la réalisation du projet SAFER. L'objectif dudit projet est de contribuer à l'augmentation rapide de l'identification des PVVIH et à l'amélioration de la prestation de services de qualité au profit de 12 257 OEV et membres de leurs familles (4 897 à Man et 7 612 à Duékoué) dans les districts sanitaires de Man et de Duékoué.

3. Les autres projets

Au cours de l'année 2019, IDE-Afrique a mis en œuvre les projets :

- PROTECT-CI qui fait la prévention et la prise en charge des IST/VIH/SIDA. Le partenaire technique était Heartland International
- Prise en charge clinique des PVVIH avec l'appui technique d'ACONDA

4. Utilité du présent Appel d'Offre



IDE – AFRIQUE

Initiative-Développement-Afrique

Le présent appel d'offre est destiné aux personnes physiques ou morales régulièrement installées en Côte d'Ivoire en règle avec l'Administration.

La participation au présent appel d'offre est ouverte à tous les prestataires de service. Il s'agira d'un audit externe des comptes de tous les projets financés par le gouvernement Américain et exécutés sur l'année fiscale 2019, pour le compte de IDE-Afrique

5. Coût de l'offre

Le soumissionnaire prendra en charge tous les frais liés à la préparation et à l'envoi de son offre, et IDE-Afrique ne sera en aucun cas responsable de ces frais, quel que soit le déroulement ou l'issue du processus de soumission.

II. PROFIL ET CAHIER DE CHARGE DU CONSULTANT

1. Profil du Consultant

- Etre un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, ayant pour profession habituelle la révision des comptes, régulièrement inscrit au tableau de l'ordre des Experts Comptables de Côte d'Ivoire,
- Avoir réalisé au moins cinq (05) missions en audit financier d'ONG locales ou internationales dont au moins une mission sur un projet financé par des fonds américains,
- Le personnel clé de la mission d'audit doit comprendre au moins un directeur d'audit, justifiant d'au moins 5 ans d'expérience en matière d'audit financier et ayant une bonne connaissance des ONG et des projets financés par le gouvernement Américain.
- Un chef de mission, ayant au moins un diplôme de niveau BAC + 5 en audit et comptabilité ou équivalent, et justifiant d'une expérience d'au moins 5 ans d'audit financier des ONG.
- Un auditeur assistant ayant une expérience et des qualifications professionnelles appropriées.

2. Cahier de charge du consultant :

- Apporter son opinion sur les rapports financiers tout en tenant compte des normes comptables du système SYSCOHADA,
- Effectuer un audit des états financiers du programme conformément au référentiel d'audit PEPFAR,
- Acquérir une compréhension du contrôle interne et effectuer des tests de contrôle interne,
- Effectuer des tests pour déterminer la conformité de l'organisation aux lois du pays en vigueur, aux règlements et aux termes et conditions de l'accord de financement,
- Faire l'objet d'un paragraphe séparé dans le rapport d'audit les dépenses inéligibles.

III. DOCUMENTS DE SOUMISSION :



IDE – AFRIQUE

Initiative-Développement-Afrique

1. Documents de soumission

Le soumissionnaire est tenu d'examiner toutes les instructions, et la liste des documents justificatifs à fournir. Si le soumissionnaire s'abstient de fournir toutes les informations demandées conformément aux documents de soumission ou s'il présente une soumission non conforme à tous égards aux documents de soumission, il le fait à ses propres risques et périls, sa soumission courant alors le risque d'être rejetée.

Les documents de soumission sont les suivants :

- Un dossier administratif :
 - un certificat d'enregistrement du consultant / licence commerciale/ registre de commerce ;
 - Numéro de compte contribuable
 - attestation de régularité fiscale
 - Relevé d'Identité Bancaire
 - Attestation de bonne exécution
 - Lettre de recommandation le cas échéant
- Une offre technique
- Une offre financière

2. Questions relatives aux documents de soumission

Tout soumissionnaire ayant des questions relatives aux documents de soumission peut informer l'acheteur par courrier électronique à toutes les adresses emails suivantes : ideafrique@yahoo.fr, tahoclara@gmail.com et idea_cpvi@yahoo.fr, en précisant en objet du mail : [APPEL D'OFFRE 2020](#). Les demandes de clarification doivent être reçues au plus tard le 02 Juillet 2020. Les réponses à toutes les questions seront partagées dans un document accessible à tous les soumissionnaires le 05 juillet 2020.

IV. PRÉPARATION DES OFFRES :

1. Langue de rédaction des offres

Les soumissions et tous les éléments de correspondance et documents connexes échangés entre les soumissionnaires et l'acheteur devront être rédigés en français.

2. Prix de l'offre et changement de prix

Le soumissionnaire fait ressortir, dans son offre, les prix unitaires des services ainsi que le prix total obtenu par application des quantités prescrites.

Les prix offerts par le soumissionnaire sont fermes pendant toute la durée du contrat et ne peuvent varier en aucune manière, à moins d'une stipulation contraire mentionnée. Une offre présentée avec une clause de révision de prix est considérée comme non conforme et est écartée.

3. Devises de l'offre



IDE – AFRIQUE

Initiative-Développement-Afrique

Tous les tarifs et montants entrés sur le formulaire de soumission, dans la grille tarifaire, ainsi que dans les documents, dans les éléments de correspondance et dans le cadre des activités liées au présent appel d'offres, seront exprimés en **Francs CFA**.

4. Documents établissant la qualification du soumissionnaire et la conformité des services

Les documents apportant la preuve de la qualification du soumissionnaire pour exécuter le marché, si son offre est acceptée, établissent à la satisfaction de l'autorité contractante que le soumissionnaire a la capacité financière et technique nécessaire pour exécuter le marché.

Les documents apportant la preuve que les services sont conformes au dossier d'appel d'offre fournissent :

- a. une description détaillée des principales caractéristiques techniques et des performances des services ;
- b. un commentaire, clause par clause, du cahier des clauses techniques particulières démontrant que les services correspondent pour l'essentiel à ces spécifications.

Cette énumération n'est pas limitative.

5. Durée de validité de l'offre

L'offre est valable pour une durée minimale de soixante (60) jours au moins après la date limite de remise des dossiers de soumission. Une offre valable pour une période plus courte peut être écartée par l'autorité contractante, comme non conforme aux dispositions de l'appel d'offres.

Dans des circonstances exceptionnelles, la personne responsable du marché peut solliciter du soumissionnaire une prolongation du délai de validité de son offre. La demande et les réponses qui lui sont données se font par écrit. Un soumissionnaire peut refuser de prolonger la durée de validité de son offre, sans perdre sa garantie de soumission.

Un soumissionnaire acceptant la demande de prolongation ne peut être autorisé à la modifier, mais il peut lui être demandé d'augmenter la durée de validité de sa garantie de soumission proportionnellement à la durée de prolongation.

6. Format et signature

Le soumissionnaire prépare au moins trois (3) exemplaires de l'offre, soit : un original et deux copies indiquant clairement sur les exemplaires « Original » et « Copie », selon le cas. En cas de différence entre eux, l'original fait foi.

L'original et toutes les copies de l'offre sont dactylographiés; ils sont signés par le soumissionnaire. Toutes les pages de l'offre sont paraphées par le soumissionnaire.

L'offre ne contient aucune mention, interligne, rature ou surcharge.

IV. REMISE DES OFFRES :



IDE – AFRIQUE

Initiative-Développement-Afrique

1. Soumission – Format et marquage des offres :

Le soumissionnaire devra soumettre son offre par courrier électronique à l'adresse mail : tahoclara@gmail.com. L'objet du mail doit être « **APPEL D'OFFRE CABINET D'AUDIT, IDE-Afrique** »

La proposition du soumissionnaire doit se composer en trois documents distincts :

- Document 1 qui sera nommé : **Administratif /suivi du nom du soumissionnaire** : il comportera les copies certifiées des pièces administratives : un certificat d'enregistrement du consultant ou licence commerciale ou registre de commerce ; les documents fiscaux (Numéro de compte contribuable, attestation de régularité fiscale); les coordonnées bancaires; trois (3) références de clients (y compris des ONG) actuels ou d'anciens clients (dont au moins un client de l'année précédente) ;
- Document 2 qui sera nommé : **Technique/ suivi du nom du soumissionnaire** : il comportera l'offre technique ;
- Document 3 qui sera nommé : **Financier /suivi du nom du soumissionnaire**: il comportera l'offre financière.

Les offres devront être soumises au plus tard le 09 Juillet 2020 à **17:00 :00 (UTC+00)**. Les offres soumises après la date limite ne seront pas acceptées.

2. Modification et retrait d'offre

Le soumissionnaire peut modifier ou retirer son offre après l'avoir soumise, dans la mesure où l'avis écrit de la modification, de la substitution ou du retrait de l'offre est reçu par l'autorité contractante avant la date limite indiquée pour la remise des offres.

L'avis de modification ou de retrait du soumissionnaire doit être envoyé par mail à toutes les adresses e-mails suivantes : ideafrique@yahoo.fr, tahoclara@gmail.com et idea_cpvi@yahoo.fr

Aucune offre ne peut être modifiée après la date limite de remise des offres.

V. OUVERTURE DES OFFRES

1. Examen préliminaire

L'autorité contractante examinera les offres afin de déterminer si elles sont complètes, si des erreurs de calcul ont été commises, si toutes les sécurités exigées ont été fournies, si les documents ont été correctement signés et si les offres sont en règle.

2. Évaluation et comparaison des offres

Les offres jugées substantiellement conformes en vertu des dispositions ci-dessus seront soumises au processus d'évaluation à l'aide des critères ci-dessous :



IDE – AFRIQUE

Initiative-Développement-Afrique

CRITÈRES D'ÉVALUATION		Description	Pondération (%)
EVALUATION ADMINISTRATIVE		APTE/ NON APTE	
Éligibilité	Aptitude du soumissionnaire à prouver qu'il dispose d'une immatriculation commerciale et tout autre document administratif prouvant sa régularité selon les stipulations des lois de son pays et répondant au profil définit au point II.1.		
L'acheteur se réserve le droit de rejeter automatiquement toute soumission jugée non APTE au critère d'éligibilité ci-dessus			
EVALUATION TECHNIQUE		70 %	
Conformité technique	Conformité de l'offre par rapport aux objectifs fixés Approche technique et méthodologique		30
Capacité du personnel	Expérience et compétence technique des personnes clés affectées à la mise en œuvre des services/ CV des membres clés de l'équipe technique		15
Expérience antérieure	Aptitude du soumissionnaire à prouver une expérience similaire ou une connaissance technique des services demandés.		10
Conditions de livraison	Soumissionnaire proposant les délais de livraison les plus avantageux		10
Disponibilité	Concerne la disponibilité pour la mise en œuvre immédiate de l'activité dès la signature du contrat		5
Le score technique minimum requis pour être admis est de : 45 Points			
EVALUATION FINANCIERE		30%	
Modalités de paiement	Soumissionnaire proposant les modalités de paiement les plus favorables.		10
Proposition financière	Offre proposant les prix les plus favorables		20
Le score technique minimum requis pour être admis est de : 15 Points			



IDE – AFRIQUE

Initiative-Développement-Afrique

3. Contact avec l'autorité contractante

Sous réserve des dispositions ci-dessus, aucun soumissionnaire ne doit prendre contact avec l'autorité en rapport avec son offre entre la date d'ouverture des plis et la date d'attribution du contrat ou d'annonce du prestataire sélectionné.

4. Annonce du résultat

Avant l'expiration de la durée de validité des offres, l'Autorité informera le soumissionnaire retenu par courrier électronique, si cela est nécessaire, par téléphone, lui indiquant que son offre a été acceptée et sélectionnée pour un contrat de prestation pour le service en question. À ce moment, IDE-Afrique aura également la possibilité d'entamer des négociations avec le soumissionnaire sélectionné afin de mettre au point l'offre finale.

VI. Passation de contrats

1. Attribution de contrat et notification

L'autorité contractante conclura un contrat avec le soumissionnaire retenu et informé celui dont l'offre a été jugée comme substantiellement conforme et comme remplissant de façon optimale les facteurs de prix et de performance, sous réserve que le soumissionnaire soit considéré comme apte à conclure le contrat de prestation et à s'acquitter de ses obligations de façon satisfaisante.

2. Garantie

Le soumissionnaire garantit que le service à fournir répond aux exigences de l'autorité contractante.

La garantie demeurera valide pendant la durée indiquée par le soumissionnaire dans son offre et cette période de garantie sera considérée comme l'un des points positifs de l'offre.

3. Avis légal

L'autorité contractante se réserve le droit de modifier les dates du calendrier.

L'autorité contractante n'est nullement tenue d'accepter l'offre la moins chère et il n'est nullement tenu d'accepter une offre quelconque.

SEU S. Albert

Coordonnateur Général